

**Fonds de partenariat pour le carbone forestier
Dix-huitième réunion du Comité des Participants du FCPF (PC18)
Septième réunion de l'Assemblée des Participants du FCPF (PA7)
Arusha, Tanzanie, 31 octobre-2 novembre 2014
Résumé des coprésidents**

Chers Participants et Observateurs,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la tenue à Arusha en Tanzanie de la dix-huitième réunion (PC18) du Comité des Participants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) du 31 octobre au 2 novembre 2014, suivie par la septième réunion de l'Assemblée des Participants (PA7) le 2 novembre 2014.

Plus de soixante-dix représentants de gouvernements, de populations autochtones tributaires des forêts et d'autres organisations de populations forestières, d'organisations internationales et non gouvernementales ainsi que du secteur privé ont pris part aux réunions. Nous tenons à remercier le gouvernement de la Tanzanie pour son hospitalité et son accueil. Nous souhaitons également saluer la participation de l'honorable Mamoud H. Mgemwa, vice-ministre des ressources naturelles et du tourisme à ces réunions.

Veuillez noter que tous les documents concernant la réunion se trouvent sur <https://www.forestcarbonpartnership.org/PA7/PC18> et les photos sur <https://www.flickr.com/photos/fcpf>.

Veuillez trouver ci-dessous les principales conclusions, également disponibles en anglais et en espagnol.

Dix-huitième réunion du Comité des Participants (PC18)

Annonce d'un nouveau financement

La Commission européenne a annoncé un financement supplémentaire de 12 millions d'Euros (environ 15 millions de dollars) pour le Fonds de préparation du FCPF, reconnaissant les progrès réalisés par les pays REDD au cours de l'année passée.

Rapport d'avancement à mi-parcours du Liberia et demande de financement supplémentaire

Le Liberia a présenté son [rapport d'avancement à mi-parcours](#) portant sur ses avancées dans la préparation à la REDD+ ainsi qu'une demande de financement supplémentaire. Le Liberia est le cinquième pays à parvenir à cette étape intermédiaire importante.

Les Participants ont félicité le Liberia pour les progrès réalisés, la richesse des informations fournies ainsi que la clarté du [rapport à mi-parcours](#). Le CP a adopté une [résolution](#) pour allouer un financement de 5 millions de dollars en appui au processus de préparation et a encouragé le Liberia à prendre en compte quelques éléments essentiels à cet effet :

- Dans la perspective d'un financement supplémentaire prévu des efforts nationaux de REDD+, s'assurer qu'il n'y ait aucune duplication du financement alloué aux différents volets, tout en veillant à ce que le financement des différentes activités soit suffisant pour continuer à progresser.
- Reconnaissant qu'une expertise externe peut être nécessaire pour appuyer le développement de la stratégie nationale de REDD+, encourager le renforcement de l'appropriation nationale pour piloter ce processus.
- Veiller à ce que les contrats de consultation pour développer le niveau de référence et le système de MRV renforcent les capacités au sein du pays et favorisent la durabilité des instruments de REDD+ et de la mise en œuvre de la stratégie.

- Renforcer les plateformes d'implication des parties prenantes aux niveaux décentralisés (national, district, communauté).

Conditions générales applicables aux ERPA

Le CP a adopté une [résolution](#) approuvant les Conditions générales applicables à un futur [Contrat d'achat de crédits de réductions d'émissions \(ERPA\)](#).

L'accord a été obtenu après un processus de deux ans et demi, axé sur la collaboration et l'inclusion, qui a impliqué plusieurs sessions et ateliers informels et formels, une communication auprès des pays assurée par l'équipe de gestion (FMT) du FCPF et des groupes informels de discussion. Le processus suivi devait être détaillé et intégrateur en raison des nombreux aspects critiques, complexes et sensibles sur le plan technique, environnemental, social, culturel et juridique du financement de la REDD+ à grande échelle ainsi que de l'absence de directives réglementaires de la CCNUCC sur de nombreux points.

Suite aux autres commentaires exprimés pendant la réunion, quelques révisions ont été apportées aux Conditions générales avant leur adoption. Les principales modifications portaient sur :

- La possibilité pour un pays d'utiliser les RE vendues au Fonds carbone pour les objectifs nationaux de conformité si les Participants du Fonds Carbone y consentent.
- Une clarification de ce qui est requis en termes de notification, signalant que l'Administrateur ne souhaite pas imposer une surcharge mais exige une notification en cas de retard important ou de complication au cours du développement, des opérations et de la mise en œuvre des Programmes de réductions d'émissions (RE).

L'approbation des Conditions générales à la PC18 clôture un long chapitre majeur qui constitue un fondement technique et juridique des futurs ERPA. Il s'agit de la principale base finale qui nécessitait un accord du CP. Désormais, les pays REDD peuvent consacrer leur attention au développement des programmes de RE.

Action de suivi :

- Le service juridique de la Banque mondiale communiquera une définition du terme "*material*" (relatif à la Section 6.01 des Conditions générales).
- La FMT envisagera une section sur les questions fréquemment posées sur son site Internet, expliquant comment les différents cadres disponibles de REDD+ et les décisions qui orientent les opérations du FCPF sont liés.
- Le PC a exhorté les CFP à demander au FMT d'élaborer les directives pour la Réserve Tampon du Programme de Réduction des Émissions et à établir un group de révision, qui révisera et donnera commentaires au FMT sur ces directives.

Termes de référence (TdR) de l'évaluation prochaine du FCPF

La Charte du FCPF prévoit des évaluations périodiques du FCPF. Une première évaluation a été réalisée en 2012 et une deuxième doit avoir lieu en 2015. La FMT a présenté [une version provisoire des termes de référence](#) de la prochaine évaluation du FCPF et a fourni des précisions sur la coordination du processus.

Le CP a confirmé qu'une évaluation en 2015 était appropriée et conforme au Cadre de S&E. Le CP a aussi convergé sur la constitution d'un comité de supervision de la finalisation des Termes de référence et de l'évaluation elle-même.

Bien que les Participants se sont généralement accordés sur la portée de l'évaluation, basée sur les cinq critères définis par le Comité d'aide au développement de l'OCDE pour évaluer la pertinence, l'utilité, l'efficacité réelle, l'impact et la durabilité des résultats d'un programme, plusieurs Participants ont suggéré de définir plus

précisément l'objectif global de l'évaluation. Il a été suggéré que cet objectif peut inclure un examen de l'impact du FCPF au niveau des pays. Ces commentaires étaient fondés sur le fait que la première évaluation a eu lieu à un moment où l'évaluation des impacts au niveau des pays était considérée prématurée et n'avait donc pas été incluse. Certains Participants ont également suggéré d'inclure les questions du genre et de la lutte contre la corruption.

Selon ces premiers commentaires sur l'évaluation, est également envisagée un examen, entre autres, de la collaboration entre les différentes initiatives de REDD+, des avancées des pays y compris avec des Partenaires à la mise en œuvre autres que la Banque mondiale ainsi que des liens entre le FCPF et les cadres du Fonds vert pour le climat et la CCNUCC.

Quelques participants ont indiqué vouloir fournir d'autres commentaires par écrit.

Action de suivi :

- Le CP va établir un comité de supervision de l'évaluation, qui inclura des représentants de 3 Pays REDD+, de 3 Contributeurs financiers, d 3 Observateurs et d'1 Partenaire à la mise en œuvre. Ces groupes indiqueront les représentants sélectionnés à la FMT.
- Les Participants sont encouragés à soumettre leurs commentaires sur la portée et le contenu des TdR avant le 15 décembre 2014 à la FMT. Le comité de supervision prendra en compte les commentaires et conseillera la FMT sur la portée de l'évaluation et les révisions à apporter aux TdR.

Processus d'évaluation du R-Package

La FMT a présenté [les principaux éléments du Cadre du FCPF d'évaluation de la préparation](#), approuvé par le CP en mars 2013 (Résolution PC/14/2013/1) et centré sur une évaluation initiée par les pays sur la base des processus et des résultats obtenus lors de la phase de préparation.

Dans la perspective des soumissions de R-Package attendues en 2015, la discussion a porté sur le processus de revue d'un R-Package et du rôle du Panel consultatif technique (TAP) dans ce contexte. Le CP a apporté des commentaires sur le processus de revue et soutenu les recommandations de la FMT concernant :

- Un processus réduit et ciblé du TAP, considérant que :
 - Le R-Package et les produits associés font l'objet d'une revue détaillée des gouvernements nationaux, de parties prenantes multiples et du Partenaire à la mise en œuvre ;
 - Les Pays REDD progressant vers le Fonds Carbone seront soumis à une évaluation détaillée de la Banque mondiale, du TAP et des Participants du Fonds Carbone
 - Plusieurs Pays REDD réalisent leurs propres évaluations, commandées de façon indépendante.
- Le recrutement d'un TAP réduit (1-2 experts) pour :
 - Réaliser un examen documentaire indépendant des avancées des pays (à l'aide du Cadre d'évaluation pour garantir la cohérence) et
 - Apporter des commentaires ciblés, souligner les forces et les faiblesses des sous-volets et proposer des actions pour la suite.
- Une date limite de soumission des R-Package (8 semaines avant une réunion du CP), et un processus de revue incluant une vérification de l'exhaustivité du dossier (1 semaine) et un examen documentaire par le TAP (3 semaines). Tous les documents (le R-Package y compris l'autoévaluation du pays, la revue du TAP et le rapport annuel/ d'achèvement du Partenaire à la mise en œuvre) seront disponibles sur le site du FCPF quatre semaines avant une réunion du CP.

Prochaines réunions

La douzième réunion du Fonds Carbone aura lieu à Paris du 28 au 30 avril 2015.

La dix-neuvième réunion du Comité des Participants aura sans doute lieu la semaine du 18 mai 2015 à Washington, DC. La FMT communiquera plus de détails le plus rapidement possible.

Septième réunion de l'Assemblée des Participants du FCPF (PA7)

Rapport d'avancement de la FMT et du CP

La FMT a présenté un [rapport d'avancement](#) pour l'année fiscale (AF) 2014 (1^{er} juillet 2013-30 juin 2014) ainsi que les principaux résultats depuis la PA6 de décembre 2013 et distribué le [Rapport annuel de l'AF14](#) du FCPF.

Les Participants ont apprécié le format du rapport de la FMT, en cohérence avec le Cadre de suivi et d'évaluation du FCPF et permettant de présenter les avancées par rapport aux indicateurs d'impacts, de résultats et de produits. On peut citer parmi les développements majeurs de l'année dernière :

- 11 nouveaux pays (le Belize, le Bhoutan, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Fidji, le Nigeria, le Pakistan, la République dominicaine, le Soudan, le Togo et l'Uruguay) ont été sélectionnés pour faire partie du FCPF, portant le nombre de pays REDD du FCPF à 47 : 18 en Afrique, 18 en Amérique latine et aux Caraïbes et 11 en Asie.
- Des avancées importantes ont été réalisées dans le cadre du Fonds de préparation, confirmant l'esprit coopératif du partenariat et son rôle central au sein de la communauté de la REDD+.
- 191 millions de dollars ont été alloués aux subventions pour la préparation et plus de 90 millions sont disponibles pour la préparation à la REDD+ à travers 24 accords signés de subvention.
- 6 pays (le Costa Rica, le Ghana, l'Indonésie, le Liberia, le Népal, la RDC) sont parvenus à mi-parcours.
- Les coûts administratifs sur la durée de vie du Fonds de préparation représentent moins de 3% du total des décaissements.
- L'approbation du Cadre méthodologique pour le Fonds Carbone en décembre 2013 a débloqué le financement et donné une nouvelle impulsion alors que les pays concourent pour présenter leurs idées de programmes à grande échelle de réductions des émissions liées à l'utilisation des terres.
- 11 propositions de pays (le Chili, le Costa Rica, le Ghana, le Guatemala, l'Indonésie, le Mexique, le Népal, le Pérou, la RDC, la République du Congo, le Vietnam) ont été sélectionnées pour faire partie du pipeline du Fonds Carbone, marquant ainsi un tournant alors que ces pays se consacrent désormais au développement de leurs propositions en programmes à part entière de réductions d'émissions.

Les Participants ont apprécié le travail pionnier du FCPF de développement de directives politiques pour la REDD+ et de ciblage renforcé sur les partenariats du secteur privé pour la conception et la mise en œuvre des programmes de REDD+.

Les Participants ont noté que les besoins en personnel de la FMT doivent être alignés avec la charge de travail en hausse au cours des prochaines années alors que le FCPF se concentrera sur le développement de programmes de RE dans 11 pays et la poursuite de l'appui à la préparation de 47 Pays REDD+.

Les Participants ont pris note de l'amélioration des décaissements mais ont souligné qu'il était important de continuer à résoudre les goulets d'étranglement qui peuvent ralentir la signature et le décaissement des subventions.

Les Participants ont aussi apprécié le rapport et le retour d'informations honnêtes et transparents sur le statut du Programme de renforcement des capacités des organisations de la société civile et des peuples autochtones.

Possibilité de prolongation du terme des Fonds

Les Participants ont considéré la possibilité de prolonger le terme du Fonds Carbone et du Fonds de préparation au-delà de leur date actuelle de cessation du 31 décembre 2020. La FMT a informé l'AP des discussions des

Participants du Fonds Carbone sur une prolongation possible du Fonds Carbone et [fourni des précisions sur les termes et les dispositions actuels selon la Charte du FCPF](#).

Bien qu'aucune décision ou résolution n'était prévue à cette réunion, cette discussion permettait aux Participants de donner leurs avis sur une prolongation possible du Fonds Carbone et d'initier la discussion sur la prolongation du Fonds de préparation.

Les Participants étaient en faveur d'une prolongation du Fonds Carbone, tenant compte du peu de temps disponible pour le développement et la mise en œuvre des programmes de RE et des implications pour la gestion du pipeline et du portefeuille du Fonds Carbone. Le Fonds Carbone peut être prolongé par consentement unanime des Participants du Fonds Carbone et sera envisagé par ces derniers début 2015.

Le Fonds de préparation peut être prolongé par consentement unanime de tous les Pays REDD Participants et tous les Bailleurs Participants. Cependant, les points de vue des Participants divergent quant à la nécessité de prolonger le Fonds de préparation. Les considérations en faveur d'une prolongation sont surtout associées au besoin de laisser suffisamment de temps aux nouveaux Pays REDD+ pour finaliser leur préparation et parvenir à l'étape du R-Package. Un maintien des délais actuels jusqu'en 2020 se justifie par le fait qu'une prolongation immédiate n'est pas nécessaire et que la décision pourra être prise plus tard, une fois que les avancées mieux déterminées et le contexte global de la REDD+ plus clair.

Interventions des Observateurs et des Partenaires à la mise en œuvre

Les Observateurs et les Partenaires à la mise en œuvre sont intervenus notamment sur :

- Les rapports de la BID et du [PNUD](#) sur les avancées dans les pays pour lesquels la BID et le PNUD sont les Partenaires à la mise en œuvre.
- L'ambition du Programme de l'ONU-REDD pour une coordination plus étroite et une cohérence avec le FCPF au niveau mondial et national, soulignée également dans la version provisoire du Cadre stratégique de l'ONU-REDD pour 2016-2020.
- L'appréciation par les organisations des [Peuples autochtones](#) de l'importance que le FCPF accorde à l'intégration.
- L'appréciation par les OSC de la plateforme unique de discussion du FCPF et de sa capacité à s'adapter rapidement aux changements du contexte mondial. Les OSC ont appelé à reproduire cette plateforme pour d'autres espaces thématiques internationaux et à fournir des efforts et des ressources supplémentaires pour renforcer la participation des OSC.
- Les conseils du secteur privé pour augmenter les efforts de communication auprès du secteur privé et d'employer des termes et des concepts courants, adaptés à un public sans connaissance préalable de la REDD+.
- La recommandation des organisations internationales de tirer parti de la profondeur et de l'étendue de l'expertise disponible auprès des organisations internationales alors que le FCPF progresse vers la mise en œuvre des programmes de RE ainsi que de mobiliser et d'exploiter efficacement les investissements supplémentaires disponibles pour les paysages forestiers.

Le Secrétariat du Fonds d'investissement climatique a également présenté les [développements](#) du Programme d'investissement forestier.

Élection du nouveau Comité des Participants

L'Assemblée des Participants a adopté une [résolution](#) pour élire le Comité des Participants, le Bureau et trois Pays REDD Participants pour servir d'observateurs aux réunions du Fonds Carbone, avec un mandat courant jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée des Participants (prévue en octobre / novembre 2015).

En conclusion, nous souhaitons exprimer toute notre appréciation pour le travail accompli et la collaboration de tous les Participants et Observateurs lors de la PC18 et la PA7. Des progrès majeurs ont été réalisés dans le cadre du FCPF au cours de l'année passée et le nombre croissant des Pays REDD+ Participants confirme le rôle important du FCPF dans le domaine de la REDD+. Pour la suite, la prochaine étape majeure sera l'évaluation de l'état de préparation qui permettra au pays de démontrer les progrès réalisés pour « être prêts pour la REDD+ ». Nous attendons avec impatience de tirer des enseignements des exemples de réussite sur le terrain présentés au cours des prochaines réunions.

N'hésitez pas à contacter la FMT à fcpfsecretariat@worldbank.org pour toute question.

Cordialement,

Juma S. Mgoo, Directeur général, Tanzania Forest Services Agency, au nom des Pays REDD Participants,

et

Iven Schad, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement, au nom des Contributeurs financiers Participants